

OUVERTURE DE COMMERCE

RENSEIGNEMENTS SUR LE COMMERCE

NOM DU COMMERCE : _____

ADRESSE DU LOCAL : _____

NOM DU PROPRIÉTAIRE DU COMMERCE : _____

ADRESSE POSTALE (SI DIFFÉRENTE) : _____

TÉLÉPHONE : _____ ADRESSE COURRIEL : _____

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ :

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT AU REGISTRAIRE DES ENTREPRISES DU QUÉBEC : _____

DIMENSION DU LOCAL : _____

DATE D'OCCUPATION : _____ **DATE DE FERMETURE** : _____

NÉCESSITE UNE DEMANDE DE PERMIS D'AFFICHAGE OUI NON

NÉCESSITE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION OUI NON

LE COMMERCE NÉCESSITE UN PERMIS D'ALCOOL OUI NON

Toute personne qui désire entreprendre l'installation ou la modification d'une enseigne doit, au préalable, obtenir un certificat d'autorisation d'affichage selon les dispositions du règlement sur les permis et certificats 861-1-2009 et de tout autre règlement d'urbanisme. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à la Division de l'urbanisme en composant le 450 587-5901, poste 222.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROPRIÉTAIRE DU BÂTIMENT

NOM : _____ TÉLÉPHONE : _____

ADRESSE : _____

SIGNATURE : _____ DATE : _____

LE DÉPÔT D'UNE COPIE DE VOTRE BAIL DE LOCATION EST OBLIGATOIRE.

À L'USAGE DU SERVICE DE L'URBANISME

COMMERCE

CRÉATION MODIFICATION NOUVEL OCCUPANT ANNULATION

MATRICULE AU RÔLE : _____

CODE D'USAGE : _____

REMARQUE :

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DE LA VILLE

DATE